

Extrait du Parc des Pyrénées ariégeoises

<http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/L-equipe>

L'équipe

- La vie de la structure - Le Syndicat Mixte -

Date de mise en ligne : mercredi 9 septembre 2009

Parc des Pyrénées ariégeoises

Le Syndicat mixte possède une équipe technique chargée d'animer et de coordonner la mise en oeuvre de la Charte, composée d'une direction, d'un pôle administratif et de "chargés de mission".



[Les membres de l'équipe du PNRPhoto prise lors lors de l'inauguration du Parc](#)

Les chargés de mission sont responsables d'un ou plusieurs domaines d'activités correspondant aux objectifs de la Charte. Ils assurent, entre autres, un rôle de conseil auprès des collectivités et des divers porteurs de projets et habitants.

Fonctionnaires ou contractuels, ils bénéficient tous d'une formation supérieure (ingénieurs, diplômés 3^e cycle…) ou d'une solide expérience professionnelle.

Le Syndicat mixte n'a pas de "garde-moniteur", commissionné et assermenté, comme dans le Parc national des Pyrénées occidentales ou les autres Parcs nationaux français ou étrangers.

 [Téléchargez L'organigramme de l'équipe technique](#)